

Artisans de l'Autonomie, engagés pour le **mieux vivre** au **quotidien** !



UNE MARQUE DE QUALITÉ

La marque Artisans de l'Autonomie a pour objectif de valoriser les artisans de la Nouvelle-Aquitaine ayant fait la démarche de s'engager envers les publics séniors, en perte d'autonomie ou en situation de handicap.



UNE DÉMARCHE IMPLIQUÉE...

Les artisans de l'autonomie s'impliquent au quotidien, en adaptant leur prestation aux besoins spécifiques.

Découvrez-les :

ARTISANS-AUTONOMIE.FR



L'ÉCOUTE DU CLIENT
pour établir une prestation qualifiée et adaptée.



L'INNOVATION
via l'instauration d'une **démarche d'amélioration continue** pour être en capacité d'apporter toujours de nouvelles solutions.



LA BIENVEILLANCE
par la prise en compte des **contraintes rencontrées par le client.**



L'ADAPTATION
par la mise en place de **solutions techniques pertinentes** et de **conseils avisés.**



L'AUTONOMIE EN QUELQUES MOTS

Lorsque nous parlons d'autonomie, deux phénomènes sociétaux sont concernés :

le vieillissement de la population et la prise en compte du handicap. Le lien entre handicap, séniors et autonomie réside dans le besoin commun de gagner en autonomie.

Ces publics ont souvent des besoins spécifiques en matière d'accompagnement et de soutien pour leur permettre de réaliser des tâches quotidiennes et de participer à la vie sociale. **Les artisans, que ce soit par des aménagements de leur offre produits ou services, jouent un rôle prépondérant dans le maintien et l'amélioration de l'autonomie et du mieux vivre au quotidien.**

EN FRANCE,
UNE ESPÉRANCE DE VIE JUSQU'À 82 ANS

40%

des
Français
ont + de
50 ans



4,4 millions
des + de 60 ans sont en situation de perte d'autonomie.



11 %
de la population déclare une limitation sévère ou une restriction dans les activités quotidiennes en 2021.

LA NOUVELLE-AQUITAINE,
UNE DES RÉGIONS LES + ÂGÉES DE FRANCE

31%

des
néo-aquitains
auront + de
65 ans en 2050



600 000
personnes sont en situation de handicap dans la région.



8,7%
des habitants de Nouvelle-Aquitaine avaient des droits ouverts à la MDPH en 2020.

POUR ACCOMPAGNER LES ARTISANS SUR CE MARCHÉ

*la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat de
Nouvelle-Aquitaine
a développé la marque
Artisans de l'Autonomie.*

Vous avez la qualification artisanale ou exercez depuis plus de 3 ans en tant qu'artisan, **devenez Artisan de l'Autonomie !**

LE PARCOURS :

- 1- **Découvrez** l'enjeu de l'autonomie en assistant à des ateliers, journées d'information et de sensibilisation organisés par votre CMA.
- 2- **Bénéficiez** d'un entretien individuel avec un conseiller CMA.
- 3- Votre dossier passe en **comité d'agrément**.
- 4- **Participez à un module de sensibilisation** pour renforcer vos compétences au service de l'autonomie.
- 5- **INSCRIPTION SUR LE PORTAIL DÉDIÉ**
Vous rejoignez l'annuaire des Artisans de l'Autonomie de Nouvelle-Aquitaine !



Une marque de qualité garantie par les Artisans de l'Autonomie et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
croisent leurs forces pour votre territoire

AVEC LA



[ARTISANS-AUTONOMIE.FR](https://www.artisans-autonomie.fr)



Artisans de l'Autonomie Nouvelle-Aquitaine